Image not found or type unknown

au sujet de l'obtention la nationalité française

Par **lamri hamid**, le **18/12/2011** à **12:35**

je vous remercie de votre prise en charge et ces éclaircissement

je suis née en 1961 en algerie et j'habite en algerie
ma mere a la nationalité française
mon acte de naissance et enregistre a nante

que doit-je faire
cordialement

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés